

# CAHIERS DE LA SÉCURITÉ

n°4



## La sécurité économique dans la mondialisation

Éditorial de  
Michèle Alliot-Marie

LES OBSERVATOIRES DE LA  
CRIMINALITÉ SONT D'ABORD  
DES MACHINES À CALCULER

par

Jean-Luc BESSON



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ

avril-juin 2008

Police et proximité  
ou le paradoxe  
du policier

# Les observatoires de la criminalité sont d'abord des machines à calculer

Jean-Luc BESSON

« Rien n'existe tant qu'il n'a pas été mesuré », affirmait le physicien et ami d'Einstein, Niels Bohr. On pourrait donc presque en déduire que, sans observation, la criminalité n'existerait pas. Ce n'est pas entièrement faux. D'ailleurs, deux méthodes bien connues permettent d'éliminer durablement les phénomènes criminels. La première consiste à supprimer le Code pénal. Quant à la seconde, il s'agit de ne pas compter les crimes et les délits. Bien entendu, aucune des deux n'est recommandée dans le cadre d'une société démocratique, et notamment pas la seconde, tant il est reconnu qu'une statistique crédible et indépendante est un bon carburant pour le développement et l'alimentation du débat démocratique. Alors compter, oui, mais quoi ? Comment ? Pour en faire quoi ? Avec quel degré d'indépendance ? Et quelle serait la crédibilité des résultats ? Ces questions étaient inscrites en filigrane dans le programme de la première rencontre internationale sur les observatoires nationaux de la criminalité <sup>1</sup>.

La démocratie, la connaissance et l'intelligence, il en a été question dès l'ouverture avec le président de l'Observatoire national de la délinquance (OND) <sup>2</sup>. Alain Bauer a plaidé pour l'exigence intellectuelle et l'honnêteté de la statistique, un combat assigné clairement à l'OND, qu'il traduit concrètement par la lutte contre la magie du chiffre unique. Comment peut-on, à une époque qui est synonyme de complexité galopante, réduire la criminalité à une somme, à un taux ou à une variation unique ? Qu'il y a-t-il de plus complexe que les différentes interactions entre l'auteur d'un crime, son environnement, sa victime, et son espace qui le conduisent à passer à l'acte ?

Le chiffre unique est un non-sens car il mélange des infractions de nature différente, soit car le mode de constatation diffère (exemple : les coups et blessures

volontaires sont constatés après une plainte d'une victime alors que les infractions à la législation sur les stupéfiants ne sont enregistrées que si les services de police ou les unités de gendarmerie ont découvert le fait), soit en fonction d'une différence de gravité de l'acte (est-il opportun d'additionner des homicides avec des vols à la tire ?). Il est certes plus simple d'évoquer une évolution à travers un seul chiffre, mais, malheureusement, une telle démarche est dénuée de rigueur et trompeuse. La statistique est là pour éclairer le débat démocratique, pour alimenter une réflexion et éventuellement servir de base à l'élaboration d'une politique publique. Elle ne doit pas être utilisée comme un outil qui, à lui seul, expliquerait des phénomènes qui sont bien plus complexes.

L'exploitation d'une source statistique unique est également à bannir, surtout lorsqu'on veut faire dire à celle-ci ce pour quoi elle n'a pas été construite. Cela fait très longtemps que l'on sait que les statistiques policières (appelées « état 4001 <sup>3</sup> ») ne reflètent que la partie émergée de la réalité du paysage criminel. Les statistiques de la police et de la gendarmerie ne révèlent que les infractions portées à leur connaissance par les victimes. Elles ne peuvent donc rendre compte que de l'évolution de la délinquance et de la criminalité enregistrées et non de la criminalité vécue donc réelle. Au-delà des connaissances sur la nature de ce qui doit être comptabilisé, et au-delà des insuffisances des systèmes de recueil d'informations, il faut bien admettre qu'aucun outil statistique ne pourra jamais, à lui seul, rendre compte de la totalité de la criminalité commise sur un territoire. C'est pourquoi, pour mieux appréhender la réalité criminelle, il est indispensable d'adopter une démarche d'analyse multi-sources.

Déjà, dans les années 1970, lorsque la commission présidée par Alain Peyrefitte mentionnait l'existence du « sentiment d'insécurité », elle entérinait *de facto* la possibilité d'exploiter d'autres sources que les seuls crimes et délits

....

(1) Un peu plus de 160 participants, issus de 20 pays, s'étaient donné rendez-vous à l'INHES les 11 et 12 décembre 2007 pour évoquer ces questions. Une rencontre organisée par le Centre international pour la prévention de la criminalité, l'Observatoire national de la délinquance, l'Institut national des hautes études de sécurité et la Délégation interministérielle à la ville.

(2) [www.ond.fr](http://www.ond.fr)

(3) Ensemble des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie et faisant l'objet d'une procédure transmise au parquet.

connus des autorités pour analyser la criminalité. Aujourd'hui, il est de plus en plus fréquent de voir publier, aux côtés des infractions enregistrées par les forces de l'ordre, les résultats des enquêtes de victimation.

## La recherche de sources diversifiées

L'approche multi-sources a constitué l'une des premières matières abordées dans la Rencontre internationale. Penny Babb (*Home Office*, Grande-Bretagne) et Thierry Ourgaud (Direction centrale de la Police judiciaire, France) ont tour à tour évoqué les chiffres de la criminalité enregistrée à travers la création et l'évolution de systèmes d'enregistrement et d'agrégats statistiques officiels : le *National Crime Recording Standard* pour le Royaume-Uni et l'« état 4001 » pour la France.

Cyril Rizk (Observatoire national de la délinquance, France) s'est, de son côté, attaché à démontrer l'utilité des enquêtes de victimation, en dévoilant notamment les premiers résultats de l'enquête 2007 menée conjointement par l'OND et l'INSEE<sup>4</sup>. Ainsi, par exemple, pour la première fois, la méthode d'enquête a permis d'évaluer les violences physiques et sexuelles, y compris celles commises au sein du couple. C'est l'une des caractéristiques majeures des enquêtes de victimation que d'obtenir des informations qualitatives inaccessibles à travers les seules sources administratives.

Une autre source de connaissance est celle qui s'intéresse non plus aux déclarations spontanées des victimes, mais à la parole des auteurs. L'enquête, qui a été présentée lors de cette rencontre, a été menée en parallèle en France et au Canada par Josée Savoie (StatCan, Canada) et Catherine Blaya (Université de Bordeaux II, France<sup>5</sup>). On a ainsi appris, pour la partie française, que 13 % des jeunes interrogés lors de cette enquête en 2006 ont déclaré avoir participé à un événement comprenant un acte de délinquance violente au cours de l'année précédant l'enquête. 18 % ont déclaré avoir participé à une bagarre en groupe dans l'espace public et 7 % ont déclaré porter une arme. À Toronto, 20 % des jeunes interrogés ont déclaré s'être engagés au moins dans un acte délinquant au cours de l'année précédant l'enquête menée en 2006. Contrairement à la partie française, la proportion de jeunes qui déclarent avoir perpétré des atteintes violentes et des atteintes à la propriété est identique. Parmi les actes de violences, on retrouve une propension plus élevée de jeunes qui

....

(4) Voir troisième rapport annuel, OND/INHES, CNRS Éditions, 2007

(5) Youth Self-Reported Delinquency Toronto/ France, 2006, <http://www.statcan.ca-josée.savoie@statcan.ca>, [Catherine.blaya@obsviolence.com](mailto:Catherine.blaya@obsviolence.com)

(6) [http://fig-st-die.education.fr/actes/actes\\_2006/carriere/article.htm](http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2006/carriere/article.htm)

déclarent avoir exercé ces violences sous forme de bagarres en groupe. Dans les deux enquêtes, les atteintes déclarées à la propriété sont d'abord des vols à l'étalage.

## Observer utile

La recherche de sources diversifiées a enfin été évoquée par Sophie Rey (Pôle recherches et évaluation, direction des Affaires criminelles et des Grâces, ministère de la Justice, France) qui a exposé les travaux engagés en vue de « tracer » statistiquement les parcours criminels. Cet objectif, visant à parvenir à une traçabilité des procédures qui permettrait de suivre une personne mise en cause par les services de police ou les unités de gendarmerie, de son interpellation à sa condamnation ou sa relaxe, présente un véritable défi pour les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur français. Les systèmes de collecte, les nomenclatures, les définitions, l'indexation, les méthodes d'enregistrement et les unités de compte, sont, pour la majorité, différents entre la justice et la police. Il est ainsi actuellement impossible de suivre le parcours pénal d'une personne mise en cause, du moment de son interpellation jusqu'à l'application de la décision de justice. Sophie Rey a cependant terminé sur une note optimiste, en voyant dans la fusion des systèmes de recueil statistique de la police et de la gendarmerie (système « Ardoise ») et dans la refonte des systèmes statistiques judiciaires (système « Cassiopée ») des éléments de modernisation qui devraient contribuer, à moyen terme, à disposer enfin d'une vision unique de la procédure.

Après la complexité, les méthodes et les sources, c'est l'utilité de l'observation qui a été évoquée. Le savoir ne vaut que s'il est partagé. Et l'une des objections à la création d'un observatoire est le doute qu'un tel projet peut susciter sur sa capacité à renvoyer l'information sous une forme utilitaire vers le grand public, vers les professionnels et vers les organismes sources qui l'alimentent en données. Ce souci de l'utilitaire a été abordé dans les interventions de Josée Savoie (StatCan, Canada), Jean Carrière (Université du Québec à Montréal, Canada), Jean-Luc Besson (Observatoire national de la délinquance, France), Éric Debarbieux (Observatoire international de la violence scolaire, Université Bordeaux II, France) et Catherine Blaya (Observatoire européen de la violence scolaire, Université Bordeaux II, France).

Le projet québécois « CRABE », présenté par Jean Carrière<sup>6</sup>, est une application Internet qui permet aux professionnels d'interroger une base de données sur la

maltraitance infantile (nombre d'enfants signalés, nombre d'enfants sous mesure de protection), les facteurs de risque et de protection, les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques de l'environnement, etc. Le volet interactif permet de consulter un portefeuille cartographique, mais aussi d'interroger la base à plusieurs échelles géographiques et en modifiant les variables, et enfin de visualiser les résultats sous la forme de cartes ou de tableaux.

## Parcours géographiques

Les parcours géographiques des criminels et l'analyse spatiale de la criminalité ont été au cœur de deux études présentées par Josée Savoie et Jean-Luc Besson. Josée Savoie s'est intéressée à la répartition spatiale des crimes dans les quartiers de Montréal et aux facteurs d'émergence pouvant y être associés. L'étude française s'attache à analyser les trajets des mis en cause et des victimes, ainsi que les lieux de destination des mis en cause. Ces deux chercheurs ont utilisé des systèmes d'information géographique pour analyser la distribution des faits dans l'espace, mesurer les distances, localiser précisément les lieux de destination.

On a pu retrouver des utilisations de Système d'information géographique (SIG) au sein de l'Observatoire des zones urbaines sensibles, (Observatoire national des zones urbaines sensibles, France), et aussi dans celui de Bogota (Colombie), Quito (Équateur) et dans une moindre mesure dans ceux de Madrid et Paris. La dimension spatiale des faits demeure une analyse sous-exploitée dans la plupart des structures et institutions, en raison, souvent, de la fragilité des bases de données mais aussi du coût de sa mise en œuvre. Cependant, les organisations qui ont réussi à infléchir significativement à la baisse l'évolution des crimes et délits, utilisent abondamment l'approche spatiale.

L'opérationnel a été à la base de la création de l'observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour lutter contre la violence conjugale. Il est animé par le professeur Carmen Gill. Au Canada, État fédéral, toutes les autorités se retrouvent pour partager l'objectif visant à éliminer le phénomène des violences faites aux femmes. Mais, les mesures, les programmes, les moyens, l'intelligence, tout est fragmenté. Selon Carmen Gill, cet éclate-

....

(7) C'est dans le but de rationaliser les dispositifs d'enquêtes sur les faits de violence en milieu scolaire que le logiciel « Signa » a été mis en place à la rentrée de l'année scolaire 2001-2002 par l'Éducation nationale. À partir d'un peu moins d'une trentaine de critères, le logiciel recense les actes de violence enregistrés dans chaque établissement scolaire en France. Suite à une malencontreuse publication des résultats bruts des statistiques de la violence scolaire dans le magazine « le Point » un nouveau système de recueil d'information a été mis en place. « Sivis » (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire), recense d'une part, les actes répréhensibles sur le plan pénal et ceux ayant occasionné des soins physiques ou psychologiques. Les incivilités mineures (crachats par terre, attitudes insultantes, jets d'objets dans la classe...), données plus difficiles à recenser, car plus subjectives, ne sont pas traitées par le nouveau logiciel.

ment est nuisible car, si le droit criminel est conçu à l'échelle fédérale du pays, son application est du ressort des provinces (tribunaux) et des municipalités (police). Résultat : « un ensemble disparate de politiques et de programmes d'un bout à l'autre du pays » affirme t-elle. Carmen Gill imagine son observatoire dans un rôle moteur de cohésion des programmes de lutte contre la violence faite aux femmes.

## La crédibilité des statistiques

Après la méthode et l'utilité, le troisième thème de fond traité par la rencontre internationale a été la crédibilité. Il en a été question avec Éric Debarbieux. Cet universitaire, président de l'Observatoire international sur la violence scolaire, s'est insurgé contre des systèmes de mesure parcellaires, peu scientifiques et, qui plus est, dont les résultats sont souvent mal interprétés. « *Affolements, fantasmes, manipulations, insuffisances* », Éric Debarbieux n'a pas mâché ses mots pour évoquer la communication habituelle faite autour de la violence à l'école. Une communication qui est volontiers empreinte de sensationnalisme. Mais, sans doute, faut-il en rechercher une des causes dans l'absence de crédibilité de la statistique quantitative officielle. Ainsi, au cours de l'année 2002/2003, 23,9 % des élèves se déclaraient victimes de coups, alors que ces violences ne comptaient que pour 0,11 % dans les états statistiques remontés par le logiciel officiel de l'Éducation nationale française « Signa »<sup>7</sup>. À l'occasion de son intervention, Éric Debarbieux a annoncé la préparation d'une grande enquête de victimation à l'école qui sera menée conjointement avec l'Éducation nationale, l'INSEE et l'OND.

La crédibilité de la statistique sur la criminalité passe par l'adoption d'une méthodologie scientifique et la construction d'indicateurs stables et indiscutables. Ce postulat n'a été démenti par personne au cours de cette rencontre. La construction d'indicateurs incontestés sur les violences fait, par exemple, partie des travaux phares de l'Observatoire centroaméricain sur la violence (OCAVI), comme est venu l'expliquer Erika Lone-Huezo. Bien que ne disposant que d'une structure restreinte, l'OCAVI est une belle réussite en Amérique centrale. L'observatoire de Quito est lui aussi dans une phase de définition d'indicateurs fiables avec un objectif central : assister les



politiques publiques et avoir une influence concrète sur l'évolution de la criminalité.

Mais Christophe Terrier (INSEE, France) a rappelé que la crédibilité des résultats dépend assez largement de la crédibilité de la méthode statistique utilisée. Auteur, avec plusieurs collègues, d'une étude sur les flux mensuels de populations dans les départements français<sup>8</sup>, il a mis en exergue l'utilité d'une statistique dynamique qui intègre, par exemple, la mobilité saisonnière de la population de département à département, y compris la population des touristes étrangers. Transposée à la statistique des crimes et délits, cette nouvelle approche révèle des écarts de résultats avec ceux fondés sur le recensement<sup>9</sup>. Pour des départements peu peuplés dont les flux touristiques sont très volumineux, la population présente réellement, en moyenne, est bien plus élevée que ne le laisse supposer le recensement des habitants. Cet apport net de population n'est pas pris en compte dans la statistique officielle, ce qui entraîne un biais. Ce biais est plus ou moins important selon les départements. Or, c'est bien sur le fondement de ces statistiques, que l'on qualifie de « classiques », que seront prises des décisions stratégiques comme l'affectation des crédits pour la prévention de la délinquance. Ne faut-il pas dès lors changer le logiciel de la calculette ?

On retrouve enfin la notion de crédibilité dans la comparabilité des statistiques. Sans aller jusqu'à « *benchmarker* » les pays sur le plan de la criminalité - certains ne s'en privent pourtant pas - il semble naturel de pouvoir au moins évaluer certains grands risques parmi les pays de l'Union européenne. Sur ce plan, l'Europe possède, avec « Eurostat », un outil qui traduit la volonté des pays de l'Union d'aboutir à une stricte comparabilité des statistiques au moins en matière économique, sociale, financière et environnementale. Mais il faut bien admettre que pour l'heure, la « standardisation » ne s'applique pas aux états statistiques des crimes et délits.

## Une norme européenne ?

Olivier Bardin, expert détaché auprès du secrétariat du conseil de l'Union européenne, n'a pas réellement été en mesure de distiller beaucoup d'espoirs sur une prochaine

normalisation européenne. À court terme, la solution est, selon lui, d'adopter une approche minimaliste qui permettrait de dégager un minimum de consensus. Pourtant, si l'on regarde à l'étranger, on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'obstacle technique ou méthodologique à la création d'un état statistique unique qui reprendrait les principales statistiques des pays de l'Union comme l'on fait les États-Unis avec le *Uniform Crime Report*<sup>10</sup>. Beaucoup de débats ont lieu autour de ce dossier qui est plus politique que technique, reconnaît Olivier Bardin. Ce dossier pourrait trouver son aboutissement d'ici à deux ans dans le cadre d'un projet global d'évaluation des politiques publiques européennes. Alors, est-ce que l'Europe et les pays qui possèdent déjà une longue tradition de la statistique, tels que les États-Unis et le Canada, seront capables de générer ensemble un *Espéranto* de la statistique de la criminalité, comme l'un des intervenants le journaliste canadiens Brian Myles, l'a joliment dit dans son journal à Montréal ? Rien n'est moins sûr.

En revanche, ce qu'ils peuvent produire, tout de suite, c'est de la ressource pour les observatoires en gestations et notamment ceux qui se construisent dans les pays en voie de développement. C'est ce qu'attendent Agnès Gnamon Adiko (Abidjan, Côte-d'Ivoire), Elkin Velasquez (Bogota, Colombie), Sean Tait (Le Cap, Afrique du Sud), Erika Lone Huezo (Salvador) ou Gora MBoup (Kenya, ONU Habitat). Tous intervenants dans cette Rencontre Internationale, oui, mais surtout présents à Saint-Denis pour rechercher du soutien, des méthodes, des outils, des résultats sur lesquels s'appuyer pour développer, chez eux, des observatoires dans le seul but de combattre la criminalité.

Première action concrète en ce sens, le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), à Montréal, achève actuellement l'élaboration d'une liste de diffusion qui reliera les professionnels des observatoires de la criminalité à travers le monde au moyen d'Internet. C'est un premier pas vers l'édification d'un réseau de professionnels et c'est le premier effet de ce colloque, le premier du genre au monde.

**Jean-Luc BESSON**

chargé d'études à l'OND

....

(8) Mobilité touristique et population présente, les bases de l'économie présentielle des départements, Direction du tourisme DSPES, (<http://www.tourisme.gouv.fr/html/mobilite/>)

(9) Voir dans le rapport annuel 2007 de l'OND, l'article sur la « Mesure du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique rapporté à la taille de la population présente en moyenne » ([www.ond.fr](http://www.ond.fr))

(10) La nomenclature fédérale permet la comparabilité des statistiques de la criminalité à travers 52 États et 17 000 forces de police indépendantes, (<http://www.fbi.gov/ucr/ucr.htm>).



# SOMMAIRE <sup>n°4</sup>

Avril-juin 2008

Éditorial – Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales .....	5
Avant-propos .....	7
Introduction .....	9

## Dossier

La protection des entreprises sensibles – Alain JUILLET.....	13
Secret et protection des intérêts économiques, quel droit pour l'intelligence économique ? Xavier LATOUR .....	17
La propriété intellectuelle à l'épreuve des frontières – Philippe MÉNARD.....	24
La promotion des intérêts des entreprises françaises auprès de l'Union européenne, Viviane de BEAUFORT .....	30
Management et intelligence économique, Éric DELBECQUE, Jean-François PÉPIN .....	37
Renseignement et stratégie. Enjeux et défis du couple Analyste-Décideur, Franck BULINGE, Michel IWOCHWITSCH .....	43
Guide de «Self Audit» des sommes versées à l'occasion des grands marchés, Didier DUVAL, Noël PONS .....	51
Le contrôle interne – Serge PERRINE .....	55
L'Intelligence économique et la sécurité globale. Des ressources pour les entreprises fragilisées par la mondialisation – Claude DELESSE .....	61
Logistique et chaîne d'approvisionnement. Les premières normes internationales sur le management de la sûreté – Jean-Marc PICARD .....	73
Les enjeux de la récupération de données – Alain BELLEFACE, Guillaume MUSCAT ...	80
L'intelligence « connectée » au service de l'entreprise. Le cas d'EDF R&D, Thierry CHAUVIER, Christine DEROUET, Aurélien RENARD, François-Xavier TESTARD-VAILLANT .....	84
Quel paradigme stratégique pour l'intelligence économique ? Norbert LEBRUMENT, Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE .....	89



INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE SÉCURITÉ

“Les Borromées”

3 avenue du Stade de France  
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex  
Tél. 01.55.84.53.00  
Fax. 01.55.84.54.26  
[www.inhes.interieur.gouv.fr](http://www.inhes.interieur.gouv.fr)



# SOMMAIRE

n°4

avril-juin 2008

## Repères

- Police et proximité ou le paradoxe du policier – Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE ..... 102
- Le rôle des parquets face aux émeutes – Jean-Amédée LATHOUD ..... 107
- Les relations paradoxales entre la pauvreté et la délinquance – Maurice CUSSON ..... 110
- L'entreprise face aux risques sectaires – Henri-Pierre DEBORD ..... 117
- Responsabilisation croissante des opérateurs industriels dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive – Quentin MICHEL ..... 118

## Vie des organisations

- Le service central de prévention de la corruption,  
Michel BARRAU ..... 123
- Le département Intelligence économique et Gestion de crise,  
Groupe Intelligence économique, INHES ..... 125

## Notes de lecture

- Le monde en 2025 – par Jean-François GAYRAUD ..... 126
- Quel patriotisme économique ? – Département Intelligence économique, INHES ..... 126
- Atlas de l'Islam radical – par Jean-François GAYRAUD ..... 127

### *En savoir plus sur...*

- Revues de criminologie et de sécurité – par Jean-François GAYRAUD ..... 128

## Débats

- Gangs de rue. De l'expérience canadienne – Christophe SOULLEZ ..... 130
- Les observatoires de la criminalité sont d'abord des machines à calculer,  
Jean-Luc BESSON ..... 134
- Bandes, émeutes, dérives criminelles : topologie, typologie, analyses,  
Jean-François GAYRAUD ..... 138
- Trois questions à M. Éric MAITREPIERRE ..... 141

## Articles disponibles sur le site [www.cahiersdelasecurite.fr](http://www.cahiersdelasecurite.fr)

- L'affirmation de l'échelon territorial dans la mise en œuvre d'un dispositif d'Intelligence économique. Regards croisés France-Australie  
Patrick GENEVAUX – [www.cahiersdelasecurite.fr/cs4/genevaux](http://www.cahiersdelasecurite.fr/cs4/genevaux)



INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE SÉCURITÉ

"Les Borromées"

3 avenue du Stade de France  
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex  
Tél. 01.55.84.53.00  
Fax. 01.55.84.54.26  
[www.inhes.interieur.gouv.fr](http://www.inhes.interieur.gouv.fr)

## Rédaction

Président : **Pierre MONZANI**  
Directeur : **Yves ROUCAUTE**  
Directeur adjoint : **François DIEU**  
Responsable de la communication  
et de la publicité : **Corinne FAYOLLE**  
Rédactrice en chef : **Laurence ALLIAUME**

## Comité de rédaction

<b>ASSO Bernard</b> , Avocat, Professeur des Universités, Sophia Antipolis	<b>PICARD Jean-Marc</b> , enseignant chercheur, Université de technologie de Compiègne
<b>BERGES Michel</b> , Professeur des Universités, Bordeaux IV	<b>POIRIER Philippe</b> , Docteur en sciences politiques et enseignant chercheur, Université du Luxembourg
<b>DIEU François</b> , Professeur des Universités, Université Toulouse I	<b>RAUFER Xavier</b> , Maître de conférences, Paris II-Assas
<b>DOMENACH Jacqueline</b> , Professeur des Universités, Paris X-Nanterre	<b>ROCHE Jean-Jacques</b> , Professeur des Universités, Paris II-Assas
<b>GUILHON LE FRAPER DU HELLEN Alice</b> , Directrice du groupe CERAM, Sophia Antipolis	<b>ROSA Jean-Jacques</b> , Professeur des Universités, IEP Paris
<b>HERNU Patrice</b> , Administrateur de l'INSEE, conseiller du directeur de l'INHES	<b>ROUCAUTE Yves</b> , Professeur des Universités, Paris X-Nanterre
<b>LOUBET DEL BAYE Jean-Louis</b> , Professeur des Universités, Toulouse I	<b>TEYSSIER Arnaud</b> , Directeur du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Intérieur
<b>MINASSIAN Gäidz</b> , enseignant chercheur, Paris X-Nanterre	<b>VALLAR Christian</b> , Avocat, Professeur des Universités, Sophia Antipolis

## Comité scientifique éditorial

<b>BARBOT Ivan</b> , Préfet de région (Hr), Président (Hr) de l'OIPC-Interpol	<b>MOINET Nicolas</b> , Maître de conférences, Université de droit, Poitiers
<b>BAUER Alain</b> , criminologue, Président de l'Observatoire national de la délinquance	<b>PANCRACTIO Jean-Paul</b> , Professeur agrégé des facultés de droit, chef de projet du Pôle recherche de l'enseignement militaire supérieur
<b>BAVEREZ Nicolas</b> , Avocat, éditorialiste, essayiste	<b>SAINT-ETIENNE Christian</b> , Professeur des Universités, Tours et Paris-Dauphine
<b>COULOMB Fanny</b> , Maître de conférences, Grenoble II	<b>SARLANDIE DE LA ROBERTIE Catherine</b> , Professeur des Universités, présidente de l'AFUDRIS
<b>DELSOL Chantal</b> , Professeur des Universités, Marne-la-Vallée membre de l'Institut	<b>TANDONNET Maxime</b> , conseiller à la Présidence de la République
<b>GJIDARA Marko</b> , Professeur des Universités, Paris II-Assas membre de l'Institut	<b>WAJSMAN Patrick</b> , Président de la revue : « Politique internationale »
<b>JOUBERT Jean-Paul</b> , Professeur des Universités, Lyon III	<b>WARUSFEL Bertrand</b> , Professeur des Universités, Lille
<b>LEVET Jean-Louis</b> , Professeur associé, Université Paris XIII, Directeur général de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales)	

## Comité scientifique international

<b>BALLONI Augusto</b> , Professeur des Universités, Bologne	<b>GRABOSKY Peter</b> , Professeur, Université nationale d'Australie, Canberra
<b>BARGACH Majida</b> , Professeur, Université de Virginie, Charlottesville	<b>LEMAITRE André</b> , Professeur, Université de Liège
<b>BOLLE Pierre-Henri</b> , Professeur des Universités, Neuchâtel	<b>OONUKE Hiroyuki</b> , Professeur des Universités, Tokyo
<b>CUSSON Maurice</b> , Professeur, Université de Montréal	<b>SILVERMAN Eli</b> , Professeur des Universités, John Jay College of Criminal Justice, New York
<b>EKOVIK Steven</b> , Professeur des Universités, the American university of Paris	

Directeur de la publication : Pierre MONZANI

Conception graphique et fabrication : Daniel VIZET, Laetitia BÉGOT - Promotion : Corinne FAYOLLE (corinne.fayolle@interieur.gouv.fr)  
Ventes et abonnements : La Documentation Française - 29-31, quai Voltaire - 75344 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 40 15 70 00 - Téléx : 204 826 DOCFRAN Paris  
Par correspondance - La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex - www.ladocumentationfrancaise.fr  
Tarifs : Prix de vente au numéro : 18,90 € - Abonnement France (4 numéros) : 60,50 € - Abonnement Europe (4 numéros) : 63 €  
Abonnement DOM-TOM-CTOM : 66,10 € (HT, avion éco) - Abonnement hors Europe (HT, avion éco) : 69,20 €  
Conditions de publication : Les Cahiers de la sécurité publient des articles, des comptes rendus de colloques ou de séminaires  
et des notes bibliographiques relatifs aux différents aspects nationaux et comparés de la sécurité et de ses acteurs. Les offres de contribution sont  
à proposer à la rédaction pour évaluation. Les manuscrits soumis ne sont pas retournés à leurs auteurs. Toute correspondance est à adresser à l'INHES  
à la rédaction de la revue. Tél. : 01 55 84 53 70 - Fax : 01 55 84 54 26 - cs.inhes@interieur.gouv.fr  
www.cahiersdelasecurite.fr — www.inhes.interieur.gouv.fr

Nos anciens abonnés bénéficient bien sûr de la continuité du service de cette nouvelle série, toujours trimestrielle (abonnement pour 4 numéros)







INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ETUDES DE SECURITÉ

“Les Borromées”, 3 avenue du Stade de France  
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex  
Tél. 01.55.84.53.00 – Fax. 01.55.84.54.26  
[www.inhes.interieur.gouv.fr](http://www.inhes.interieur.gouv.fr)